



Rémunérations à LCL : Le mauvais élève de la classe !

Après le volet "Conditions de Travail", nous vous apportons un éclairage sur un autre aspect de nos revendications : les rémunérations.

A la lecture des documents transmis pour la négociation annuelle qui a démarré le 24 octobre, les données sont éloquentes.

En moyenne, la Rémunération Brute Annuelle des salariés de LCL, toutes classifications confondues, est **toujours inférieure** à celle de nos collègues de la BNPP, la SG et le secteur AFB en général.

Ainsi, la moyenne de rémunération d'un technicien est inférieure de :

- **3,60% par rapport à la moyenne AFB, de 4,64 % à celui d'un collègue de la Société Générale !**

Cette différence est encore plus criante pour les cadres dont la moyenne de rémunération est inférieure de:

- **12,31 % par rapport à l'AFB et de 21,57 % par rapport à la SG.**

Nous sommes bien les parents pauvres de cette profession !

Certes, les deux années passées, les négociations à LCL ont conduit à des augmentations pérennes pour la plupart d'entre vous.

Mais c'est surtout grâce à la mobilisation des salariés que la Direction a consenti, à octroyer des mesures pérennes.

Or, à ce jour, quel engagement a pris la Direction, lors de la consultation du 20 septembre relative au Plan de Compétitivité, sur nos demandes ? : un seul, celui d'anticiper le début des négociations et... **c'est tout !**

Personne ne peut nier que le retard accumulé pendant les années de "vaches maigres" est loin d'être rattrapé !

**UNIS et SOLIDAIRES, COMME L'AN PASSE,
NOUS DEMANDONS QUE LES NEGOCIATIONS SALARIALES :**

- conduisent à des augmentations pérennes et conséquentes pour tous les salariés, cadres et techniciens.
- permettent à LCL de se situer à minima dans la moyenne des rémunérations de la profession bancaire qui, pourtant, n'est pas la mieux classée en la matière !

**LES BENEFICES REALISES GRACE A VOTRE TRAVAIL
DOIVENT ETRE REDISTRIBUES AUX SALARIES
ET NON PAS UNIQUEMENT AUX ACTIONNAIRES**

Seule, une mobilisation massive peut faire bouger les choses !

Nous contacterons très rapidement la CFDT et le SNB afin d'envisager une action commune